



Texte Action du CDN des 7 et 8 novembre 2019

Introduction

Le CDN du SNEP-FSU des 7 et 8 novembre 2019 se situe dans le contexte particulier d'une contestation forte et qui monte sur la question de la réforme des retraites. Cette réforme est une réelle mise à mal des solidarités collectives et participe au démantèlement de notre système social. Pour les enseignants chacun.e reconnaît maintenant la problématique particulière puisqu'ils seraient les grands perdants de ce projet de réforme. Le discours d'E. Macron à Rodez lors d'un grand débat sur les retraites génère encore plus d'incompréhensions et de colère. La dernière réunion au ministère de l'Éducation nationale a confirmé ces inquiétudes puisque la revalorisation salariale n'est vue qu'au prisme de la réforme des retraites et donc sur l'effet primes. Cette revalorisation serait conditionnée à des discussions autour du métier, des missions, du temps de travail. Les syndicats de l'Éducation s'expriment unanimement pour dire que les différentes questions devraient être déconnectées les unes des autres. Pour autant le ministère continue sur cette voie conformément aux choix présidentiels. Cette bataille contre la réforme des retraites, au regard des dégradations qu'elle engendre, est essentielle tout autant que la lutte pour une revalorisation salariale qui touche l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et dans celles sur nos conditions de travail, le sens de notre métier, la pénibilité spécifique de notre métier etc.

Réussir le 5 et ses suites

Campagne EPS, revalorisation salariale, lutte contre la réforme de la FP et lutte contre la réforme des retraites est donc, dans la période, un seul et même combat. Le CDN appelle à faire de l'activité sur les retraites une activité majeure jusqu'au 05/12.

Le 5 décembre revêt donc une importance cruciale. Avoir un taux de grévistes extrêmement important pèsera sur les orientations qui seront prises puisque le gouvernement a décidé de poursuivre les discussions avec les fédérations et confédérations jusque fin décembre.

Le CDN du SNEP-FSU appelle l'ensemble des militants à organiser des rencontres sous quelques formes qu'elles soient avec les collègues pour informer, former sur l'ensemble du triptyque pour engager l'ensemble des collègues à s'engager dans cette lutte. Il appelle donc à tout mettre en œuvre pour réussir cette mobilisation mais aussi à animer cette journée du 5 dans la perspective de la continuité du mouvement.

Le CDN mandate le secrétariat pour la construction d'un bulletin spécial qui explique les ressorts et les liens entre les différents dossiers. Il le mandate également pour donner une visibilité plus grande sur le 5 notamment sur le site national.

Animer le triptyque en faisant systématiquement les liens :

Sur la question des retraites : HIS, réunions publiques, journée de l'EPS, stages... doivent être mis à profit pour parler de ces questions et expliquer les risques encourus. Des outils sont d'ores et déjà disponibles sur les sites du SNEP-FSU et de la FSU pour comprendre et animer les réunions, diffuser l'information lors des rencontres (CROSS...). Une lettre est en préparation pour informer les usagers

sur les raisons de la grève. Le SNEP-FSU continuera de développer des outils pour aider aux animations. La rencontre avec les collègues sera anticipée (AG, congrès...).

Sur la question des salaires, le SNEP-FSU développera des argumentaires pour aider à la compréhension des enjeux et pour peser dans les débats. Les projets de différenciation salariale via le projet d'insuffler primes ou indemnités sont scandaleux tout comme le sont les projets d'augmenter nos temps de service, de réduire nos temps de vacances, de transformer nos missions... en contrepartie d'hypothétiques augmentation de salaire. Ce qui se dessine dans l'Education prioritaire doit nous alerter et nous mobiliser : conditionnement de la partie des primes modulables à une formation sur le temps de vacances ou un engagement à accompagner les élèves sur les temps de vacances.

Sur la question du métier : pénibilité, souffrance au travail générée par des conditions de travail souvent inacceptables, une perte de sens consécutive à des programmes sans saveur, des certifications qui n'en n'ont plus que le nom, des injonctions tous azimuts... C'est dans ce cadre qu'il nous faut aussi envisager la question salariale et celle des retraites. Est-il logique dans les conditions actuelles de demander encore plus aux enseignants d'EPS pour qu'ils puissent toucher quelques petits subsides supplémentaires afin d'éviter de trop perdre au moment de la retraite ? La réponse est non et **le CDN appelle l'ensemble des militants à interpeller dès à présent les élus et l'opinion publique.**

Enseignement supérieur

Le SNEP-FSU organise trois journées nationales dont une sur les conditions du métier dans l'ESRI le 22/11, une sur les problématiques des SUAPS et une sur les STAPS le 17 et 18 /12 respectivement. Il suit et aide toutes les luttes de différentes natures qui peuvent se développer dans ce secteur.

Egalité

Au plan général, la question de la violence faite aux femmes et d'égalité femmes/hommes continuent d'être une actualité brûlante compte tenu notamment du nombre de féminicides insupportables.

Les questions d'égalité femmes/hommes percutent l'ensemble de notre activité syndicale. Des stages égalité doivent se multiplier dans les académies pour sensibiliser les militant-tes, développer des outils sur les questions d'égalité et améliorer la place des femmes dans l'ensemble des fonctions du SNEP-FSU. Le groupe Egalité peut aider à les construire et/ou les animer.

Les questions d'égalité doivent être prises en charge spécifiquement par un-e militant-e dans les académies. Cela permettra de développer des pistes pour aller vers un progrès significatif dans l'accès des femmes aux responsabilités.

Un stage égalité national à destination des militant-e-s est programmé les 26 et 27 Mars prochains.

Par ailleurs, l'écriture non discriminante doit être recherchée.

Le CDN appelle les collègues à participer à la marche contre les violences sexistes et sexuelles du 23 novembre prochain.

Campagne EPS (lycées, FDE, emplois...)

Le plan d'action adopté lors du CDNE pour une campagne EPS s'inscrit complètement dans la logique et est un moyen de construire les liens pour montrer que les attaques subies par l'EPS ne sont pas innocentes et participent du changement social voulu.

Emploi

Le budget de l'Etat est en discussion à l'Assemblée Nationale. Le budget de l'Education prévoit la suppression de 440 emplois dans le second degré alors que 27 800 élèves de plus sont attendus à la rentrée 2020.

Le SNEP-FSU revendique un plan pluriannuel de recrutement de 1500 postes par an, a minima pendant 5 ans. Ce plan permettrait un retour du taux d'encadrement (nb d'élèves/ nb de profs titulaires) de la fin de mandature de J. Chirac.

Le nombre de postes aux concours devrait être connu début décembre. S'il n'y avait pas une augmentation significative des postes, les conditions se dégraderaient encore. Il faut remplacer les départs à la retraite mais aussi faire face à l'augmentation des effectifs dans le second degré (160 emplois de plus nécessaires).

Au moment de la proclamation du nombre de postes au CAPEPS le CDN appelle à réactiver l'interpellation en 3 clics des élus (députés et sénateurs).

Congrès FSU

Dans tous les départements vont se dérouler les congrès de la FSU. Il est important que le SNEP y prenne toute sa place. Le CDN appelle un maximum de militants à participer aux débats.

Journée de l'EPS

Le SNEP-FSU organise une journée de l'EPS dans toutes les académies. Ces journées doivent être un temps important pour informer les collègues du glissement de l'identité de notre discipline qui perd sa spécificité en référence aux APSA. Elles doivent s'inscrire dans la campagne de l'EPS et s'assurer de la présence du plus grand nombre. Ces journées peuvent être aussi une occasion pour envoyer un communiqué de presse et trouver une forme collective d'action pour rendre visible la journée et la colère des enseignants d'EPS.

Journée d'étude sur les programmes et les référentiels d'évaluation

Le SNEP-FSU organise le 30 et 31 janvier des journées d'études sur les programmes et les référentiels. Ces journées présenteront des programmes et des référentiels alternatifs aux propositions indigentes actuelles. Elles doivent être le point de départ d'un lancement de travail par groupe d'APSA.

Les académies assureront la présence d'une personne représentant la commission pédagogique nationale et aux moins deux personnes de son académie.

Formation Des Enseignants

La réforme de la formation dont nous avons condamné les fondements et les contenus, est prévue pour une application en septembre 2020. Or depuis la rentrée tout le monde est dans le flou le plus total, le ministère étant dans l'incapacité d'appliquer son propre calendrier et d'affronter tous les problèmes qu'elle pose, notamment sur le format du concours 2022, l'accès au concours 2021 et l'année de M2. Dans ces conditions, il est inconcevable, pour les personnels et les étudiant-es que la réforme se mette en place. Il est important de redonner du temps pour une réforme pilotée par l'ambition éducative et la professionnalité enseignante et non par l'économie de moyens et l'idéologie managériale. Se reporter au site pour plus de précisions.

Lycées

Afin de modifier, avant son application à la rentrée prochaine, la circulaire inepte sur le CCF Bac (Cf. Argumentaire), le SNEP-FSU adressera un courrier (à suivre) à tous les IG et membres de la commission nationale d'évaluation aux examens. Les Bureaux académiques du SNEP-FSU s'adresseront à tous les IPR et communiqueront leurs échanges à tous les enseignants de l'Académie. C'est une manière supplémentaire de faire pression pour un retour à des exigences définies nationalement par APSA, une répartition des points qui redonne toute sa place à l'évaluation de la motricité culturelle de l'EPS, un CCF qui ne se confond pas avec un contrôle continu, une évaluation qui garantit l'égalité de tous les élèves à l'examen sur l'ensemble du territoire.

Sport scolaire

Elections UNSS : Chaque rencontre UNSS, stage FPC, rencontre avec les collègues d'ici le 22 novembre (date de clôture des votes) doit être l'occasion de rappeler l'importance de ces élections et du nombre de voix à apporter aux listes que nous soutenons.

Les militants doivent apporter toute leur aide aux collègues pour qu'ils les organisent dans leurs AS, avec leurs chefs d'établissement. Toutes les informations sont à retrouver sur le site militant : qui vote ? avec quels outils ? quand ? envoi des résultats ?

S'agissant des listes soutenues par l'UNSA : certaines d'entre elles sont incomplètes ou indûment constituées (candidats non éligibles). Le SNEP-FSU départemental (académique pour Paris et Outremer) doit demander leur invalidation auprès de l'IA-DASEN (Recteur pour Paris et Outremer). Des modèles de courrier sont sur le site militant.

Réforme des lycées et mercredis après-midis : Afin de faire la démonstration des effets négatifs pour le sport scolaire des lycéens, nous avons besoin de connaître précisément le nombre de lycées ayant des cours le mercredi après-midi. Merci de remplir l'enquête adressée aux S2.

Paritarisme et ligne de gestion

Dans le cadre de la loi TFP votée le 9 août, malgré l'opposition unanime des OS, le gouvernement met en œuvre les déclinaisons par ministère. Concernant les mutations elles sont organisées dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion à laquelle la Note de Service doit se conformer. La LDG concernant la mobilité a été soumise au CTMEN du 5/11 recevant un vote contre unanime elle sera représentée au CTMEN du 13/11. La mobilité dès cette année se fera en dehors du cadre habituel c'est-à-dire que nous ne disposerons plus de GT et FPM et nous ne disposerons plus d'aucun document concernant l'ensemble des demandeurs (que ce soient les vœux, les barèmes ou les résultats). L'opacité organisée concernant l'ensemble des opérations de gestion marque donc une rupture avec l'un des fondements de la Fonction Publique qu'est le paritarisme

Nous devons mener une activité encore plus forte sur la question des mutations cette année. Il faut tout faire pour assurer la publicité de nos stages mutation pour pouvoir assister et conseiller les collègues dans la formulation de leur demande en recherchant à disposer d'un maximum de fiches de suivi qui seront dans le même temps la fiche de mandatement. Ces stages devront être aussi un moment de mobilisation de la profession autour d'une pétition et du mandatement.

Dans ce cadre d'une activité encore plus large, il a été fait le choix d'ouvrir le simulateur de barèmes à tout le monde, de s'adresser très prochainement à la profession dans le cadre de la lettre OS-TIC.

La note de service sera publiée le 14/11, le serveur ouvrira du 19/11 au 9/12. L'affichage des barèmes se fera au maximum le 15 janvier avec une remontée des éléments pour le 31 janvier. Les résultats se feront le 4 mars, avec une période de deux mois pour les recours. Il est nécessaire d'anticiper l'activité

pour les commissaires paritaires pour la contestation de barème et **donc de déjà banaliser un temps entre le 15 et 31 janvier.**

Des lignes de gestion académiques seront établies et soumises à l'avis des CTA. Le groupe corpo réalisera une note pour aider les académies et obtenir une homogénéité des LDGA. Mais pour contrer le développement des postes spécifiques, la bataille est académique, une démonstration technique et politique est à faire dans les académies (par exemple à Dijon plus du quart des postes vacants après le mouvement sont des postes spécifiques, le mouvement national postes ECLAIR de 2012 avait vu 50% de postes vacants) ! En conclusion, notre présence sur le terrain au plus près des collègues, notre réactivité sera plus que jamais nécessaire pour mettre notre expertise au service de la profession. Il convient également de s'organiser avec les camarades du SNES et SNUEP localement pour mailler le terrain et récupérer un maximum de collègues demandeurs avec leur fiche de suivi et mandatement. Il ne faut pas judiciaireiser la question mais en faire une question politique ! Les mandats du SNEP-FSU sont clairs : intérêt général, respect du barème, traitement équitable, transparence !

Sport

Le volet Jeunesse et Sports de l'Organisation Territoriale de l'Etat prévoit le transfert des missions Jeunesse et Sports à l'Education Nationale et la création des nouvelles structures au 1er juin 2020. Une Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport (DRAJES) sera créée au sein de chaque rectorat de région académique, alors qu'au niveau départemental, un service Jeunesse et Sports sera créé au sein de chaque DSDEN. Un délégué régional (personnel JS) animera les équipes départementales et régionale. [Pour en savoir plus, lire l'article JS du bulletin SNEP national n°970 + <http://www.snepfsu.net/mjs/index.php>]. Les secrétaires généraux des académies en ont été officiellement informés le 18 octobre 2019. Les préfigureurs des DRAJES viennent d'être nommés. Le moment est donc opportun pour que les militants des bureaux académiques et départementaux du SNEP-FSU interpellent officiellement les recteurs et les DASEN, notamment à l'occasion des CTA et CTD, pour leur demander comment ils organisent la prise en charge de cette problématique. Pour être mieux armés, les militants EPS sont invités à se rapprocher de leurs collègues profs de sport qui, pour rappel, sont appelés à voter pour les élections professionnelles du 12 décembre 2019 (CAP des profs de sport et CTPS).

Syndicalisation

LE CDN appelle à faire du mois de Novembre, celui des nouveaux adhérents. Il appelle tous les militants à proposer aux collègues de rejoindre le SNEP-FSU dans un contexte d'affaiblissement de la protection sociale, de la FP, des services publics, de l'école, de l'EPS.

Urgence Transition écologique

Le SNEP a engagé une réflexion sur la contribution de l'EPS à la nécessaire transition écologique. Plusieurs étapes sont d'ores et déjà prévues, qui vont de l'état des lieux à la production d'un document à l'usage des enseignements d'EPS. Le premier temps nécessite d'avoir, dans chaque académie, un référent pour constituer un réseau national pour répertorier ce qui se fait déjà. Par ailleurs, nous proposons d'avoir une rubrique sur le sujet dans chaque bulletin national.

Texte adopté à l'unanimité